

Intervenants au rassemblement
« 24h du Triangle »
des 18 et 19 mai 2019

Le Cabinet du Maire

Nos références : JPB/RE 19.05266
Dossier suivi par : cabinet du maire
Objet : Social et écologie

Gonesse, le 16 mai 2019

Madame, Monsieur,

Vous êtes annoncé comme participant au rassemblement prévu les 18 et 19 mai pour manifester votre opposition au projet d'aménagement du Triangle de Gonesse. Moi aussi, si j'avais comme vous pris connaissance du projet à travers la caricature souvent dressée par les medias (« dernières terres agricoles d'Ile-de-France et meilleures terres d'Europe bétonnées pour un centre commercial ») je serais certainement opposé à cette opération d'urbanisme.

Mais la réalité du projet est tout autre.

La bétonisation de la Plaine de France, ce n'est pas l'aménagement du Triangle de Gonesse, c'est l'urbanisation intensive des années 60 et 70 et la construction de Roissy. Des logements ont été construits en nombre sous les avions sans que l'Etat ne prévoit les moyens de transports, les emplois et les équipements publics nécessaires aux habitants. Malgré l'action des collectivités locales pour réduire les inégalités de ces banlieues défavorisées très impactées par le chômage, nous avons besoin d'un grand projet structurant pour améliorer durablement la vie des habitants. Non, l'aménagement de ce territoire ne peut être considéré comme achevé. Les territoires périphériques ont toujours été au service de Paris et continuer à servir la capitale dans le cadre du Grand Paris ne signifie pas d'y être asservis.

Ce développement nécessaire ne peut néanmoins se réaliser au détriment de l'environnement. A Gonesse, nous avons notamment arrêté l'exploitation d'une décharge que nous avons mis 20 ans à dépolluer et aménager et qui est depuis deux ans un nouveau poumon vert de 80 hectares pour les habitants. A travers le projet du Triangle, nous avons recherché un équilibre entre développement économique, progrès social et écologie. Ainsi, sur les 700 hectares de terres aménageables d'après le SDRIF que comptent le Triangle, seuls 240 hectares seront aménagés au sud, l'espace le moins propice à l'agriculture car le plus enclavé entre autoroutes, voies rapides, aéroports du Bourget et de Roissy et zones d'activités existantes.

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire

Hôtel de ville
66, rue de Paris
B.P. 10060
95503 Gonesse Cedex
tél 01 34 45 11 11
fax 01 39 85 26 60

Les 400 hectares du nord du Triangle sont sanctuarisés en terres agricoles dans le cadre de la charte agricole du Grand Roissy qui protège 8000 hectares autour de l'aéroport. Rien qu'à Gonesse, 36,8% de la commune (744 hectares) resteront agricoles après l'aménagement de la ZAC et bénéficieront du statut de zone agricole protégée (ZAP). Par ailleurs, 240 hectares d'aménagement ne signifient pas 240 hectares de béton car 1/3 de la ZAC du Triangle soit 70 hectares seront destinées à l'aménagement de parcs paysagers gérés de manière durable, une lisière de 22 hectares dédiée à l'agriculture maraîchère en circuit court ainsi qu'une ferme urbaine. J'affirme que la biodiversité sera plus riche demain avec ces aménagements qu'aujourd'hui où les 240 hectares à aménager sont voués à la monoculture céréalière intensive utilisatrice de nombreux intrants, engrais et pesticides. Enfin, je rappelle qu'à ce jour 50% de la Région Ile-de-France est constituée de terres agricoles tout comme 44% du département du Val d'Oise (soit 54 000 hectares). Si la protection de ces terres doit être une priorité, un aménagement maîtrisé se justifie si le projet répond aux enjeux économiques et sociaux locaux et respectent les exigences environnementales, ce qui est le cas ici.

Le projet d'aménagement du Triangle de Gonesse, c'est d'abord une gare de la ligne 17 du métro du Grand Paris Express, la seule du Val d'Oise. Ce transport propre va contribuer à désenclaver le territoire qui souffre d'un manque de transport. Il faut aujourd'hui plus d'une heure en RER en repassant par Paris pour accéder à la plateforme d'emplois de Roissy. Demain, avec le métro, les habitants seront à 10 min de Roissy ou de Saint-Denis Pleyel. C'est une ineptie d'affirmer que cette gare ne profitera pas aux habitants qui se trouve à 2km. En banlieue, il faut généralement prendre le bus pour accéder au RER, au train de banlieue ou au métro.

Autour de la gare, seront aménagés des parcs paysagers, un quartier d'affaires (dont le projet Triango - lauréat du concours *Inventons la métropole du Grand Paris* : siège d'entreprise de 15 000 emplois avec une construction basé sur l'économie circulaire) et le projet Europacity.

Europacity ne sera pas un centre commercial ; il n'y aura pas de caddy. Il s'agit d'un pôle dédié aux loisirs et à la culture avec des restaurants, des hôtels et des commerces comme tout pôle touristique, pour un montant d'investissement de 3 milliards d'euros. Avec le concours international d'architectes pour dessiner huit des bâtiments emblématiques du projet, Europacity amènera de l'esthétisme en banlieue. Avec des bâtiments allant au-delà des normes HQE, près de 100% de l'énergie produite sur place avec des sources renouvelables (solaire et géothermie) ou encore la récupération des eaux de pluie, l'équipement sera exemplaire sur le plan écologique. Sur les 80 hectares du projet, 10 hectares de parc paysager et 7 hectares de ferme urbaine sont prévus. Je suis particulièrement intéressé par le programme culturel de 50 000 m² : grande halle d'exposition, salle de concert, cirque contemporain, centre culturel pour enfant, résidence d'artistes... Avec ce projet, Gonesse pourrait devenir en banlieue nord un pôle culturel du Grand Paris. J'ai en effet la conviction que le Grand Paris doit être multipolaire et ne pas concentrer l'attractivité économique et culturelle à l'intérieur du périurbain.

Enfin Europacity représentera 10 000 emplois nets. Au cours du débat public, nous avons obtenu que l'investisseur finance la formation de 3500 personnes du Val d'Oise et de Seine-Saint-Denis pour accéder aux emplois. A travers l'association *Europacity compétence*, l'objectif est de recruter des habitants du territoire à hauteur de 75% entre la phase chantier et l'exploitation. Nous refusons l'affirmation cynique selon laquelle les emplois seront qualifiés et ne profiteront donc pas aux habitants locaux ; il faut répondre à l'enjeu de la formation. A terme, la ZAC représentera 50 000 emplois.

Il ne s'agit pas pour autant de faire un chèque en blanc à l'investisseur au nom des créations d'emplois. Entre l'opposition dogmatique et l'adhésion naïve, il y a la voie d'un soutien vigilant et exigeant pour que les engagements sociaux, environnementaux et culturels soient respectés. Conscients des réalités sociales, économiques et agricoles du territoire, c'est la position des municipalités de l'Est du Val d'Oise de droite comme de gauche, de l'agglomération Roissy-pays-de-France et du département du Val d'Oise. Les habitants sont quant à eux favorables au projet à plus de 80% (sondage Odoxa de novembre 2018 réalisé auprès de 4000 personnes sur 22 communes).

Le projet CARMA n'est pas un projet alternatif mais une idée habile pour s'opposer au projet d'aménagement. En effet, comme l'a écrit le commissaire enquêteur qui a donné un avis favorable sur la déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement, le projet CARMA (coopérative agricole et centre de recherche sur l'agriculture représentant 50 emplois, projet non financé à ce jour et suscitant l'opposition d'agriculteurs locaux) peut se réaliser partout en France alors que le projet d'aménagement autour de la gare du métro ne peut se réaliser qu'ici, proche de Roissy et à 15 km de Paris. Nous sommes favorables à ce que CARMA voit le jour sur le carré agricole de 400 hectares que nous préservons au nord du Triangle.

Réchauffement climatique, atteinte à la biodiversité, déforestation, terres agricoles grignotées petit à petit par des opérations d'urbanisme sans intérêt... les enjeux écologiques sont nombreux et s'opposer à la création de la seule station de métro du Val d'Oise et à un projet de développement maîtrisé qui contribuera à réduire les inégalités en banlieue ne me semble pas être une priorité. A travers le lancement d'une pétition, je suis actuellement mobilisé pour demander à l'Etat protections et compensations face au projet de terminal 4 de Roissy qui aura des impacts néfastes sur la santé des riverains ; mobilisation pour laquelle je sollicite votre soutien. Ancien député frondeur, j'ai toujours eu du respect pour les élus et les citoyens qui se battent pour leurs convictions mais je pense foncièrement que vous vous trompez de combat. N'opposons pas progrès social et écologique et laissons aux élus et aux habitants du territoire la maîtrise de leur destin.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire

Jean-Pierre BLAZY



